

Dans ce livre nous allons étudier ce que peut être le gaullisme à l'échelle d'un territoire du point de vue électoral, en voyant l'évolution du vote gaulliste à travers le temps et à travers des élections aux périmètres variés (des présidentielles aux municipales, des cantonales aux législatives, des européennes aux régionales). Nous allons analyser les fluctuations électorales du gaullisme dans le temps, mais nous allons mener également une réflexion sur le jeu d'échelle national-local afin de voir s'il y a une évolution électorale spécifique à la Haute-Normandie ou non, et même une différence entre les départements et le niveau national, voire entre les deux départements. Autant que possible, nous pousserons l'analyse jusqu'à la circonscription voire le canton, afin d'avoir un état des lieux le plus fin qui soit. Nous avons découpé ce livre en trois épisodes chronologiques, le premier concerne la période 1969-1979, période où le vote gaulliste s'effrite. Le deuxième épisode couvre la période 1979-1986, période où le vote gaulliste entame une lente remontée, jusqu'à la victoire aux législatives et aux régionales de 1986. Enfin, le troisième épisode couvre la période 1986-1992, période marquée par les fluctuations du vote au gré des alternances.

Nous allons à chaque fois étudier les deux départements de la région, deux départements qui ont sur le papier des caractéristiques semblables : des zones rurales et des zones urbaines, des zones de force pour les gaullistes (dans l'Eure, le Vexin autour de la commune des Andelys, le pays de Caux ou le pays de Bray en Seine-Maritime), des zones dominées par les centristes (l'ouest de l'Eure, Rouen en Seine-Maritime), des zones où perdure le Parti communiste (Evreux dans l'Eure, Le Havre ou Dieppe en Seine-Maritime). C'est donc un territoire contrasté que nous avons comme objet d'étude. L'enjeu de cette étude est de montrer les fluctuations dans le vote pour les candidats de l'Union des Démocrates pour la République (UDR) puis du Rassemblement pour la République (RPR), que ce soit lors des élections nationales ou lors des élections locales, et de voir si ces fluctuations correspondent aux tendances repérées au niveau national, afin de voir s'il y a une spécificité normande. Nous allons également chercher à démontrer quels sont les territoires du gaullisme en Haute-Normandie.

Partie I : Le déclin du vote gaulliste (1969-1979)

Dans cette partie, nous allons montrer, sur une dizaine d'années, que le vote en faveur des candidats se réclamant du gaullisme s'effrite. Le point de départ de cette période marque la fin de la République gaullienne avec le désaveu subi par le général de Gaulle lors du référendum du 27 avril 1969, et le point final marque le résultat le plus faible pour les gaullistes à une élection nationale, à savoir les élections européennes de 1979, avec l'échec de la liste Défense des Intérêts de la France en Europe (DIFE), menée par Jacques Chirac.

Il s'agit également ici de montrer la faiblesse du gaullisme local à cette période, faiblesse qui s'explique en partie par le désintérêt du parti gaulliste pour les questions locales.

Chapitre 1 : La perte d'attrait lors des élections nationales

Dans cette première partie, nous allons nous intéresser aux six scrutins nationaux de la décennie qui nous concerne hormis les européennes 1979 (soit deux référendums, deux élections présidentielles et deux élections législatives), pour illustrer l'érosion progressive du vote gaulliste.

Le référendum du 27 avril 1969: un rejet du général de Gaulle plus que du gaullisme

La genèse du référendum

« Le 27 avril 1969 vint infliger à notre mémoire une brûlure indélébile... »¹ Ces propos tenus par Robert Grossmann, alors président-fondateur de l'Union des Jeunes pour la Progrès (UJP), le mouvement des jeunes gaullistes, montre bien l'ampleur du choc que représente, pour les gaullistes, le résultat du référendum décidé par le général de Gaulle.

Depuis plusieurs mois déjà, en réalité après les événements de Mai 68, de Gaulle souhaite l'organisation d'un référendum afin de ressourcer sa légitimité après cette période troublée². Il souhaite l'organiser dès juin 1968, mais, sous la pression de son Premier ministre Georges Pompidou, il renonce au référendum et privilégie des élections législatives anticipées, qui aboutissent à un raz de marée gaulliste. Malgré cela, le président de la République n'a pas renoncé au référendum, et il annonce finalement son organisation pour le 27 avril 1969. Celui-ci porte sur la régionalisation et la réforme du Sénat.

Préparé par le ministre d'État Jean-Marcel Jeanneney, il s'agit de faire des régions des collectivités territoriales, avec une extension de leurs compétences en matière d'équipements collectifs, de logement et d'urbanisme. La loi prévoit également la création de Conseils régionaux composés des députés de la région, des représentants des Conseils généraux et des communes, mais également de représentants socioprofessionnels de la région. Pour ce qui est

¹ Robert Grossmann, *L'Appel du gaullisme, de Charles de Gaulle à Nicolas Sarkozy (1958-2007)*, Editions du Rocher, 2008, p. 281.

² C'est le constat fait, entre autre, par François Broche dans son livre, *Les derniers jours du Général de Gaulle* : « il (de Gaulle) avait besoin d'un « nouveau sacre » (Lacouture). Sa légitimité avait été durement éprouvée lors des événements de mai et, tout récemment, par l'annonce prématurée faite à Rome par G. Pompidou de son éventuelle candidature à l'Élysée ». L'auteur fait ici référence aux propos tenus par Pompidou lors d'une conférence de presse, où il a déclaré que « Ce n'est un mystère pour personne que je serai candidat à une élection à la présidence de la République quand il y en aura une, mais je ne suis pas du tout pressé ». C'est aussi le cas de Jean-François Sirinelli pour qui le Général avait l'« intention de ressourcer ainsi une légitimité qu'il sentait écornée et de retremper une autorité qu'il pressentait atteinte » (Jean-François Sirinelli, *Les vingt décisives*, Fayard-Pluriel, 2012, p. 138).

du Sénat, celui-ci est fusionné avec le Conseil économique et social, et n'a plus qu'une fonction consultative. La campagne électorale est marquée par l'isolement des gaullistes, seuls à faire campagne pour le oui. Même les alliés des gaullistes, les Républicains Indépendants de Valéry Giscard d'Estaing, n'appellent pas à voter oui. Toutes les autres formations politiques prônent le non. Cette situation provoque l'indignation des gaullistes, et parmi eux Georges Pompidou, qui déclare aux Assises nationales de l'UJP³ : « les motifs, sinon l'argumentation, des partisans du « non » sont politiques. C'est bien pourquoi nous voyons une fois de plus se reformer le cartel de ceux qui s'opposèrent en 1962 à l'élection du président de la République au suffrage universel. Leur « non » ne s'adresse pas au projet de loi lui-même, mais au principe du référendum, aux institutions de la Ve République, à la personne du général de Gaulle. Voilà bien les raisons qu'ils nous donnent de voter « oui ». Certes, nos motivations seront quelques peu différentes selon notre âge. Pour ceux de ma génération, et permettez-moi de vous dire, pour moi particulièrement, la fidélité tiendra plus de place que pour ceux d'entre vous qui n'ont connu que la Ve République. Mais, pour nous tous, la continuité jouera un rôle déterminant. Continuité dans la volonté de faire participer directement le peuple aux grandes décisions nationales, comme à la gestion de ses affaires quotidiennes. Continuité dans la mise en place d'institutions conciliant la liberté avec l'autorité, l'ordre avec le progrès, sous l'impulsion et la direction du Chef de l'État. Car, pour vous comme pour nous tous, il n'y a pas de problème de maintenir aujourd'hui, de perpétuer demain le gaullisme lui-même dans l'intégrité de ses principes ». C'est donc isolés, mais avec la conviction que le gaullisme doit poursuivre son œuvre que les gaullistes font face au scrutin du 27 avril 1969.

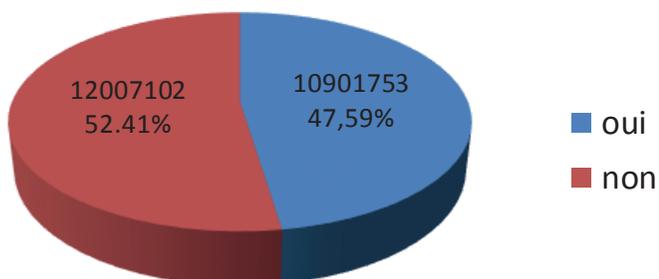
Un vote négatif marqué

En Haute-Normandie, les résultats sont les suivants⁴ :

³ Georges Pompidou, *Lettres, notes et portraits (1928-1974)*, Robert Laffont, 2017, p. 549.

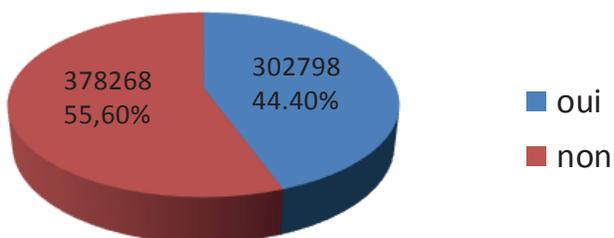
⁴ Pour les résultats nationaux, les résultats proviennent du Journal Officiel (JO) du 3 mai 1969, p. 4445. Les résultats en Haute-Normandie, dans l'Eure et en Seine-Maritime proviennent du rapport RG du 07/05/1969, provenant de la boîte 3766w112ADSM (Archives Départementales de Seine-Maritime).

Résultats du référendum du 27 avril 1969 au niveau national



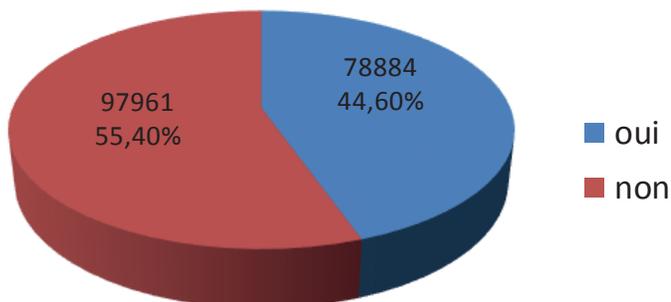
Source : J.O du 3 mai 1969, p.4445.

Résultats du référendum du 27 avril 1969 de la Haute-Normandie



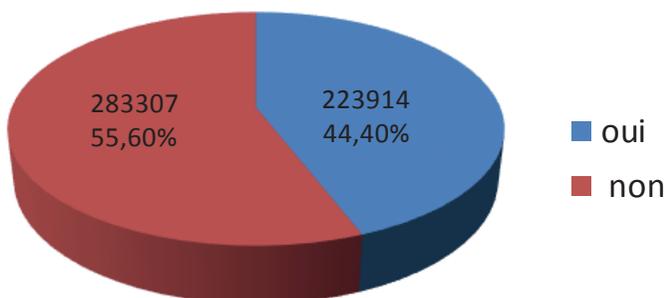
Source : 3766w112 ADSM, rapport RG du 07/05/1969.

Résultats du référendum du 27 avril 1969 de l'Eure



Source : 3766w112 ADSM, rapport RG du 07/05/1969.

Résultats du référendum du 27 avril 1969 de la Seine-Maritime



Source : 3766w112 ADSM, rapport RG du 07/05/1969.

Un constat s'impose immédiatement, le vote pour le non a été plus fort en Haute-Normandie qu'au niveau national, et largement avec un écart de plus de trois points. La Seine-Maritime a été le département votant le plus pour le non, même si la différence avec l'Eure est minime.

Les raisons de ce résultat

L'explication de ces résultats peut se trouver dans l'intensité de la campagne pour le non

dans la région, où toutes les sensibilités se sont mobilisées, laissant les gaullistes seuls à appeler à voter oui. Dans l'Eure, après une campagne en majeure partie orientée vers le non, étant donné les positions prises par les diverses familles politiques représentées dans le département, notamment par les modérés et les centristes, les résultats du scrutin du 27 avril 1969 dans l'Eure ont fait ressortir un léger décalage des pourcentages obtenus par rapport aux consultations précédentes. Cette variante est le fruit de l'intense campagne menée par les « notables » du département contre le projet de régionalisation proposé aux suffrages, qui paraissait devoir sacrifier les intérêts de l'Eure à ceux de la Seine-Maritime⁵. Partis de loin, les partisans du non ont, bien avant l'ouverture officielle de la campagne, développé par voie de presse et oralement tous les arguments exprimés sur le plan national. Mais ils ont surtout utilisé l'argument particulier de la disproportion entre l'Eure et la Seine-Maritime, accouplés en une micro-région où le dernier nommé, supérieur en population, en potentiel économique et possédant une représentation parlementaire beaucoup plus importante, prendrait le pas sur le premier. Les deux sénateurs, Gustave Héon, président du Conseil général et maire de Bernay et Modeste Legouez se sont fait les hérauts de cette thèse. Ils ont multiplié les contacts avec les conseillers généraux, les maires et tous les élus bien avant le 14 avril. Mais la propagande en faveur du non a pris, au cours de la campagne même, un tour plus aigu. Le PC a tenu un peu partout, notamment à St-André, Louviers, Vernon et Aubevoys, des réunions au succès limité, dont la plus conséquente a été celle organisée le 25 avril à Gisors avec la participation de Fernand, sénateur-maire de St-Ouen. Le 19 avril, à Évreux, devant 150 personnes, Michel Rocard a défini le non du PSU. Le 22 avril, au cours d'une séance extraordinaire, le Conseil général s'est prononcé en faveur du non par 28 voix sur 36 conseillers. Réunis en assemblée extraordinaire, 150 des 688 maires du département, connus comme les plus influents et les plus représentatifs, avaient auparavant pris une position identique. Le Conseil municipal d'Évreux n'a pas voulu être en reste et a fait de même. Rémy Montagne, maire de Louviers, soit dans son journal l'Eure-Eclair, soit au cours de réunions, a développé pour sa part une active propagande dans le même sens.

Qu'en a-t-il été en faveur du oui? René Tomasini, député UDR des Andelys, demanda à ses électeurs et aux notables de faire confiance au Chef de l'État en donnant leur accord à ce projet. Jean De Broglie, ancien ministre, député Républicain Indépendant (RI) d'Évreux, après beaucoup d'hésitation, a dit son « inclination à voter oui ». Tous deux ont assisté à la grande réunion d'information tenue à Rouen le 15 avril avec la participation des ministres

⁵ 3766w111A.DSM, Rapport RG du 05/05/1969.

André Bettencourt et Olivier Guichard. De son côté, André Delahaye a déployé tous ses efforts à la défense du projet, mais son combat dans la circonscription de Louviers, face à une gauche massive, à l'opposition virulente de Modeste Legouez et Rémy Montagne, a été inégal et voué à l'échec. Quant à Jean Laine, le deuxième député RI du département, il s'est aligné sur Valéry Giscard d'Estaing et a fait campagne pour le non auprès de ses électeurs, en majorité paysans et petits cultivateurs. Il faut insister sur le fait qu'aucune réunion ou manifestation importante en faveur du « oui » n'a été organisée dans l'Eure.

La participation au scrutin a été importante, 82,4%. Ce phénomène n'a d'ailleurs pas été particulier au département. Le chiffre des bulletins blancs ou nuls n'a pas atteint 3%. Sur l'aspect purement électoral du scrutin, le « non » serait dû pour certains historiens à une défection des voix venues de la gauche⁶, pour d'autres à la défection des voix centristes⁷. Il faut d'abord noter que, des quatre circonscriptions, c'est celle de Louviers, qui a fourni le plus fort pourcentage de votes négatifs. Le non y distance en effet le oui de près de 7000 voix sur 42 765 suffrages exprimés. Ce chiffre n'a rien d'inattendu dans la mesure où cette région, avec la vallée industrielle de la Seine, connaît une forte implantation de la gauche, tandis que le centrisme exerce une influence non négligeable en la personne de Rémy Montagne, conseiller général de Pont-de-L'arche et nouveau maire de Louviers. On trouve ensuite au second rang, toujours dans l'ordre d'importance du « non », la circonscription de Bernay, ce qui est plus nouveau. Il faut ici souligner que les deux sénateurs de l'Eure, Gustave Héon et Modeste Legouez, qui firent campagne contre le projet, appartiennent à cette circonscription dont le député, Jean Laine (Républicain Indépendant), bien qu'élu sous le signe de la majorité, avait également pris position pour le « non ». Vient ensuite la circonscription d'Évreux où l'avantage du non s'élève à un peu plus de 5000 voix. La prise de position de Jean de Broglie en faveur du projet n'aura pas suffi à renverser la tendance. Dans la circonscription des Andelys enfin, le non ne l'emporte que de 1581 bulletins sur 44 521 suffrages exprimés. René Tomasini a tout de même la consolation de sauver l'honneur aux Andelys où le « oui » est majoritaire en ville et dans le canton. Au total, sur les trente-six cantons que compte le département, trois seulement (Les Andelys- Fleury-sur-Andelle et Damville) ont donné l'avantage au oui tandis qu'à Lyons-la-Forêt, votes positifs et négatifs s'équilibrent à une voix près : 1 121 pour les premiers et 1 122 pour les seconds.

En ce qui concerne les villes, le non l'emporte dans les trois agglomérations qui nous

⁶ Robert Ponceyri affirme que « ce sont environ 95 % des votes positifs dont l'origine a été extérieure à la gauche » (« Le RPR et l'achèvement de la banalisation électorale du gaullisme », *Pouvoirs*, n°28, 1983, p. 123-138).

⁷ Ralph Schor, *Le dernier siècle français (1914-2014), destin ou déclin ?*, Perrin, 2016, p. 411.

intéressent soit les Andelys, Évreux, et Vernon. Un argument majeur a été utilisé par les personnalités locales appelant à voter non : la crainte de voir les intérêts de l'Eure sacrifiés à ceux de la Seine-Maritime, dans le cadre de la nouvelle région. Cet argument a constitué la motivation spécifique qui a provoqué le décalage de pourcentage par rapport à la moyenne nationale, habituellement approchée. En définitive, il paraît devoir être retenu de cette consultation que le rôle que peuvent jouer les notables dans une consultation au plan national, lorsqu'ils veulent vraiment s'en donner la peine, reste encore très important. C'est ce que pense une grande majorité des spécialistes, qui s'accorde sur le fait que ce vote négatif est avant tout un vote contre de Gaulle⁸, sans oublier que par la réforme du Sénat elle-même, le Général s'est mis à dos l'ensemble des sénateurs, très implantés localement⁹.

En Seine-Maritime, sans susciter un déchaînement de passion, la campagne électorale, après son ouverture officielle le 14 avril, a néanmoins pris un tour plus incisif que lors des précédentes semaines et elle a été suivie avec plus d'intérêt par beaucoup d'électeurs, en particulier à la télévision où les partis de l'opposition, comme ceux de la majorité, avaient la possibilité d'exposer leur point de vue¹⁰. Cette source d'information n'a d'ailleurs pas été la seule à animer le public, puisqu'à Rouen, et dans une moindre mesure au Havre, les meetings attirent sans doute par la qualité des personnalités ou des orateurs qui se sont déplacés en grand nombre pour assister à des réunions publiques. C'est ainsi qu'au cirque de Rouen, le 16 avril 1969, 1 800 personnes entendaient les exposés de André Bettencourt, ministre de l'industrie (RI), Olivier Guichard, ministre d'État et Jean de Broglie, député RI de l'Eure qui étaient venus à l'invitation du « Comité régional de Haute-Normandie pour le oui ». Le 18 avril également, au cirque de Rouen, une conférence-débat organisée sous l'égide de l'association départementale des maires de Seine-Maritime, avec la participation de Alain Poher, président du Sénat, de Jean Lecanuet et de Gustave Héon, sénateur, président du Conseil général de l'Eure, groupait quelques 1 300 personnes. De même, le 22 avril, au Havre, la conférence de la section locale de l'UDR faisait salle comble avec la participation de Roger Dusseaux et Maurice Georges, députés UDR. Enfin, Roland Leroy, député communiste de Seine-Maritime, membre du bureau politique du PCF, prenait la parole au

⁸ Jean-François Sirinelli, *Histoire des droites*, T3 Sensibilités, Gallimard, 2006, p. 97 : « le débat porta beaucoup moins sur la région que sur la réforme du Sénat et, davantage encore, sur le maintien au pouvoir du général de Gaulle, finalement désavoué par 53% des électeurs » ; François Broche, *Le dernier jour du Général de Gaulle*, L'Archipel, 2010, p. 13 : « C'est un fait : les Français étaient lassés de De Gaulle et ils le lui ont fait savoir sans aucun ménagement ».

⁹ C'est l'avis de Mathias Bernard (*Histoire politique de la Ve République, de 1958 à nos jours*, Armand Colin, 2008, p. 88) : « L'échec du référendum d'avril 1969 est donc moins la suite immédiate de la crise de Mai 68 que l'ultime épisode d'un affrontement sourd et ancien entre de Gaulle et les notables ».

¹⁰ 3766w112ADSM, Rapport RG du 07/05/1969.

cours de plusieurs réunions et surtout le 25 avril à Rouen, attirant quelques 700 auditeurs. En dehors de ces manifestations publiques, une propagande intense était faite auprès des élus locaux (conseillers généraux-maires-conseillers municipaux). Après avoir reçu, dès le début de la campagne électorale, la plaquette sur le Sénat de Alain Poher, ceux-ci ont été destinataires du texte de la motion adoptée par le Conseil général et appelant à voter non et de plusieurs lettres – circulaires. Parmi celles-ci, la lettre de Roger Houdet, ancien ministre – sénateur, ou la lettre rédigée par les parlementaires UDR de Haute-Normandie. UDR et Républicains Indépendants mènent campagne commune. Néanmoins, une note discordante intervient subitement sous forme de communiqué dû à l’initiative des Jeunes Républicains Indépendants. Sans doute mécontents de l’attitude de la fédération des Républicains Indépendants de Seine-Maritime, ils faisaient savoir par voie de presse qu’ils renouvelaient leur confiance à Valéry Giscard d’Estaing et invitaient, en conséquence, leurs adhérents à voter non. Dans les tous derniers jours de la campagne, la propagande de l’opposition redoublait d’intensité. La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste (FGDS) de Seine-Maritime et le Centre Démocrate (CDE) réaffirmaient leur position dans des communiqués et articles de presse régionale et locale. Le nouveau Parti Socialiste (PS), procédait à la diffusion d’un tract tiré à 100 000 exemplaires. Les grandes centrales ouvrières (CGT, CFDT) faisaient un grand effort de propagande. Enfin, les municipalités communistes du Havre, de Gonfreville l’Orcher, d’Harfleur, de Saint-Étienne-du-Rouvray et de Grand-Couvron diffusaient dans leurs bulletins municipaux des appels demandant aux populations qu’elles administrent de voter non au référendum.

C’est donc par un non massif que la Haute-Normandie a répondu à la question posée par de Gaulle, à l’image du pays, où le non l’emporte dans 71 départements sur 95¹¹. Comme annoncé avant le scrutin, le Général lance dans un communiqué : « Je cesse d’exercer mes fonctions de président de la République. Cette décision prend effet aujourd’hui à midi ». Les réactions qui s’en suivent montrent le désarroi des gaullistes suite au départ du général de Gaulle et expriment l’incertitude et le potentiel trouble que peut occasionner cette décision. Par exemple, le Premier ministre Maurice Couve de Murville : « C’est bien entendu avec une profonde tristesse que j’ai appris les résultats du vote. Le peuple français, dans sa majorité, s’est prononcé contre les réformes qui lui étaient proposées avec toutes les conséquences politiques que ce refus entraîne, conséquences qui étaient clairement annoncées. Il ne m’appartient pas d’en dire davantage à leur sujet pour le moment. C’est un événement dont la

¹¹ Mathias Bernard, *Histoire politique de la Ve République, de 1958 à nos jours*, op. cit., p. 88.

gravité va très vite apparaître à toute la France et dans le monde. A partir de demain une nouvelle page est tournée de notre histoire. Va commencer maintenant pour tous les français, une période difficile, peut-être une période de trouble, au cours de laquelle le pays va être appelé à se prononcer sur son avenir. Le Gouvernement dont j'ai l'honneur d'être le Premier ministre, assure, pour le moment, et pour sa part, la continuité des pouvoirs publics, conformément à la Constitution. Il fera naturellement son devoir »¹². D'autres ont peur d'une éventuelle nouvelle « chienlit », comme Robert Grossmann : « Dès le début de la soirée, j'adressai à tous nos délégués et correspondants départementaux des télégrammes les invitant fermement à la plus grande vigilance : toute manifestation doit être évitée, il fallait contrôler les troupes et garder un étroit contact avec le bureau national »¹³.

Les historiens et autres chercheurs se sont penchés sur l'analyse de ce scrutin et de cette période charnière de l'histoire de la Ve République. Plusieurs chercheurs ont vu, dans le choix du Général de soumettre ce projet à référendum, un suicide politique¹⁴, et qui annonce pour certains la fin du gaullisme en tant que mouvement politique¹⁵. Enfin, un chercheur comme Frédéric Bon voit dans l'échec du référendum non pas un vote contre quelqu'un ni une manière pour le général de Gaulle de soigner son départ, mais il l'explique par « l'absence de contenu de la politique de participation »¹⁶.

Pour nous, ce scrutin marque en ce qui concerne la Haute-Normandie, un vote sensiblement identique à ce qu'il est au niveau national, un vote qui exprime un rejet de De Gaulle plutôt que du gaullisme. Nous pensons également que, sans verser dans la thèse du suicide politique, l'attitude du général de Gaulle démontre qu'il a été jusqu'au bout respectueux de la démocratie, au grand dam de ceux qui avaient vu en lui un potentiel dictateur. Avec le départ du pouvoir du fondateur de la Ve République, s'ouvre une période électorale cruciale où l'avenir du gaullisme au pouvoir se joue, et se retrouve représenté par l'ancien Premier ministre du général de Gaulle, Georges Pompidou.

¹² Bibliothèque Municipale de Rouen (BMR), Fonds A-Z Élections, section campagne électorale 1969-1972, *Paris-Normandie (PN)* du 28/04/1969.

¹³ Robert Grossmann, *L'Appel du gaullisme, de Charles de Gaulle à Nicolas Sarkozy (1958-2007)*, op. cit., p. 285.

¹⁴ C'est notamment le cas de Corinne Maier (*De Gaulle et le gaullisme, une mythologie d'aujourd'hui*, Editions Milan, 2003, p. 41), ou encore Jean-François Sirinelli (*Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 2003, p. 1060).

¹⁵ Mathias Bernard parle d'une « érosion progressive de la domination politique du gaullisme, dont l'échec du référendum d'avril 1969 peut d'ailleurs être considéré comme un signe avant-coureur » (*Histoire politique de la Ve République, de 1958 à nos jours*, op. cit., p. 92).

¹⁶ Frédéric Bon, « Le référendum du 27 avril 1969 : suicide politique ou nécessité stratégique ? », *Revue française de science politique*, 20e année, n°2, 1970, p. 205-223.